

Financement de l'effort de guerre du Canada.*—Lors de la session extraordinaire du Parlement en septembre 1939, un crédit de \$100,000,000 est voté pour défrayer la guerre, lequel est ajouté à ce qui n'avait pas été dépensé des crédits votés à la première session de 1939 au Ministère de la Défense Nationale. Le premier budget de guerre est déposé le 12 septembre par le Ministre du Revenu National. Il annonce une augmentation modérée de l'impôt sur le revenu et de fortes augmentations de la taxe sur certains articles de luxe et de demi-luxe, notamment les boissons et le tabac. Une taxe est imposée sur les surplus de bénéfices afin d'amener au Trésor une grande partie de l'augmentation des bénéfices résultant de la situation.

Lorsque le Parlement se réunit en mai 1940, un crédit de guerre de \$700,000,000 est voté pour défrayer les dépenses fortement accrues de l'effort de guerre en 1940-41. Les prévisions budgétaires soumises au Parlement pour les dépenses ordinaires s'établissent à \$448,000,000, accusant une réduction marquée sur celles de \$525,000,000 l'année précédente. Le deuxième budget de guerre, déposé le 24 juin 1940, pourvoit à de fortes augmentations de taxes pour défrayer une partie des dépenses additionnelles de guerre. Les taux échelonnés de l'impôt sur le revenu sont haussés considérablement et les marges d'exonération rétrécies. Une taxe de défense nationale est imposée à toutes les personnes touchant un revenu annuel de plus de \$600. Autant que possible, cette taxe est déduite à la source. La taxe sur les surplus de bénéfices est modifiée et alourdie. Comme moyen de conserver le change, une taxe de guerre de 10 p.c. sur le change est imposée à toutes les importations sauf celles en provenance de l'Empire. La taxe d'accise sur les automobiles est rendue plus onéreuse et s'échelonne abruptement dans les niveaux supérieurs. Le Ministre des Finances estime que ces changements de même que d'autres moins importants apporteront une augmentation de \$280,000,000 aux recettes d'une année complète. L'Annuaire de 1941, pp. 758-759, contient de plus amples détails sur le sujet.

Les dépenses de guerre sont relativement peu élevées au cours des huit ou neuf premiers mois des hostilités. La guerre en est à sa phase d'organisation. Elles augmentent rapidement dans la suite et, à la fin de la première année du conflit, elles grandissent à raison de plus de \$700,000,000 par année. Pour l'année financière terminée le 31 mars 1941, les dépenses totales de guerre sont d'environ \$778,000,000 dont \$26,000,000 représentent la sortie au compte de postes traités comme actif productif dans les comptes du Dominion.

A mesure que la guerre progresse, l'assistance financière accordée à la Grande-Bretagne prend rapidement des proportions importantes. Le gouvernement britannique a besoin de dollars canadiens pour acheter les fournitures essentielles qui sont produites au Canada. Il en obtient certaines de la façon normale au moyen des exportations britanniques au Canada, et les tarifs canadiens sur les marchandises anglaises sont sensiblement réduits (dans les lois sur la conservation du change) pour faciliter les opérations. Toutefois, du 15 septembre 1939 au 31 mars 1941, la balance déficitaire des paiements de la Grande-Bretagne au Canada est d'environ \$795,000,000. Avant 1941, la Grande-Bretagne pouvait expédier de l'or au Canada

* Pour renseignements plus détaillés et interprétation de ces questions financières, référer aux trois discours sur le budget de guerre du 12 septembre 1939 (Débats, p. 142), du 24 juin 1940 (Débats, p. 1041), du 29 avril 1941 (Débats, p. 2599), du 23 juin 1942 (Débats, p. 4000), du 2 mars 1943 (Débats, p. 885) et du 26 juin 1944 (Débats, p. 4462); aux discours ou déclarations du Ministre des Finances à la Chambre des Communes le 21 mai 1940 (Débats, p. 86), le 30 juillet 1940 (Débats, p. 2191), le 21 novembre 1940 (Débats, p. 325), le 2 décembre 1940 (Débats, p. 625), le 18 février 1941 (Débats, p. 925) et le 20 mars 1941 (Débats, p. 1911). On pourra également référer au discours du Premier Ministre à la Chambre des Communes le 25 mars 1941 (Débats, p. 2064) et, en général, aux débats sur les trois budgets susmentionnés.